

## **FREELANCE.COM**

Société Anonyme au capital de 4 522 820,32 euros

Siège social : 1, parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense cedex

RCS Nanterre B 384 174 348 – SIRET 384 174 348 00076 – APE 6202 A

### Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2026

(8<sup>ème</sup> résolution)

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L.22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction de capital envisagée, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer dans le cadre de la 8<sup>ème</sup> résolution.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction de capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction de capital envisagée.

Fait à Champs sur Marne et à Paris, le 9 juin 2026  
Les Commissaires aux Comptes



**Cabinet PÉRON et Associés**  
**Jean François PÉRON**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie régionale de Paris



**Comptabilité Audit Développement**  
**Alexandre DROUHIN**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie régionale de Paris